



Les Warming stripes représentent les températures moyennes annuelles globales de 1850 à 2023
(l'échelle colorée couvre 1,35°C)

LISTE INTERSYNDICALE AU Conseil d'Administration de l'Université d'Angers Janvier 2024

Elections des représentant·e·s des personnel·le·s BIATSS

Collège des personnels de bibliothèques, administratifs, techniques et de service

Qu'est-ce que le Conseil d'Administration ?

Il est composé de 36 membres :

- 8 professeur·e·s et assimilé·e·s du Collège A ;
- 8 autres enseignant·e·s-chercheur·e·s du Collège B ;
- **6 personnels BIATSS ;**
- 6 étudiant·e·s ;
- 8 personnalités extérieures ;

Les Accords de Paris de 2015
ont fixé l'objectif de diminuer
les émissions de gaz à effet de
serre (GES) de 40 % d'ici 2030

Le conseil d'administration de l'UA :

- Détermine la politique de l'établissement.
- Approuve le CPER (Contrat de plan Etat-Région).
- Approuve le contrat d'établissement.
- Vote le budget annuel et approuve les comptes.
- Approuve les accords et les conventions signés par le président.
- Adopte les statuts et le règlement intérieur.
- Fixe la répartition des emplois.
- Autorise le président à engager toute action en justice.
- Approuve le RSU (Rapport Social Unique).
- Adopte le schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap.

Liste intersyndicale - Pour une université plus solidaire et durable

Ensemble, construisons une université plus vertueuse écologiquement et socialement. Nous demandons un fonctionnement réellement collégial de l'université, afin que nous puissions œuvrer pour le bien commun et y défendre un service public de qualité et d'intérêt général. Il nous faut redonner du sens à nos métiers, à nos missions de service public et que les instances élues retrouvent un réel pouvoir de décision.

Nos revendications

Faire entendre la voix des BIATSS, de toutes composantes, de tous services et de toutes BAP (Branches d'Activités Professionnelles).

Créer massivement des postes de fonctionnaires.

Revaloriser les primes et les intégrer dans le traitement indiciaire.

Revenir à une retraite à 60 ans maximum avec une pension d'au moins 75% de traitement/salaire brut des 6 derniers mois.

Réduire l'impact écologique de l'université d'Angers avec des formations aux enjeux et un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Défendre un service public national d'Enseignement Supérieur et de Recherche gratuit, laïque et émancipateur.

Lutter contre la **précarité** de tou-te-s les personnel-le-s et usager-es.

Sensibiliser la gouvernance au bien-être des personnels, améliorer les conditions de travail et faire cesser toutes les pressions hiérarchiques ou organisationnelles délétères.

Etablir une **égalité** réelle Femmes/Hommes dans le monde de la recherche et améliorer la lutte contre les Violences Sexuelles et Sexistes.

Candidat-e-s

Richard CERVELLE

Assistant Ingénieur
Direction du développement du numérique

Agnès TOUTAIN-BARBELIVIEN

Technicienne
Faculté de Santé

Benoit MINET

Assistant Ingénieur
Direction de l'audiovisuel

Fany QUEVREUX

Technicienne
Direction de la recherche, de l'innovation et des études doctorales

Pierre-Jean PERROCHEAU

Assistant de service Social
Service de Santé Universitaire

Sigrid GIFFON

Ingénieure d'étude
Faculté de Lettres, Langues et Sciences Humaines



Profession de foi rédigée en police Spranq Eco Sans : les caractères de cette police ne sont pas complètement *pleins* et contiennent des petits trous, ce qui permet d'économiser environ 25% d'encre à l'impression sans diminuer la qualité visuelle